



Salaires

03 fév. 2020

NAO 2021 = 0

Les Négociations Annuelles Obligatoires sont le rendez-vous annuel imposé par la Loi, destiné à négocier les mesures salariales ou sociales, notamment, qu'une entreprise et ses syndicats représentatifs peuvent envisager. Comme d'habitude, serait-on tenté de dire, ce sera zéro !

Une audience surnaturelle !

La délégation **UNSA RATP** est ressortie de ce rendez-vous en se pinçant pour y croire... Voilà la Direction qui nous invite, sans chiffres ni propositions. Les mains dans les poches.

« De quelle enveloppe dispose t-on ? » **Pas de réponse !**

« Quels résultats 2020 sont envisagés pour l'EPIC ? » **Pas de réponse !**
Etc.

Dans ce contexte d'impréparation totale de l'Entreprise et sans aucune visibilité, il nous était demandé de faire des propositions...

Ex-championne du dialogue social, la RATP est devenue N°1 du « torpillage » des négociations !

Quel irrespect, finalement, envers ses salariés.

A quoi bon recevoir les syndicats en audience préparatoire à l'intersyndicale de mars ? A quoi bon cette future intersyndicale, d'ailleurs ?

Syndicat de négociation, l'UNSA RATP ne baissera pas les bras, ne cèdera pas à ce « simili dialogue social » tel qu'il nous est désormais proposé pour tant de sujets.

L'UNSA RATP encourage vivement la Direction à retrouver le chemin d'un dialogue social constructif, honnête et transparent, qui se justifie d'autant plus que les difficultés sont grandes !

Communiqué

UNSA RATP

11 rue Victor Hugo
93170 BAGNOLET

Tél: 01 48 70 07 03 Email: unsa.ratp@gmail.com
Thierry BABEC, Secrétaire Général, 06 11 42 63 85

[www.facebook.com/UNSA RATP](https://www.facebook.com/UNSA-RATP)



unsa-ratp.fr